



Modalités de participation

Concours de création de GIFs scientifiques

Inscriptions ouvertes jusqu'au 28 juin 2020 23h59

Puis-je participer ?

Le concours est ouvert à toute personne résidant en France (France métropolitaine et DROM-COM). Les mineurs de moins de 18 ans peuvent concourir mais ils doivent obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou d'un tuteur. Celle-ci sera considérée comme acquise au moment de sa participation. Chercheur.e.s, vous devez accepter de réaliser une interview en cas de présélection.

Dans quelle catégorie m'inscrire ?

Vous travaillez dans un laboratoire (public ou privé) en tant que **technicien.ne, ingénieur.e, chercheur.e, enseignant.e-chercheur.e, doctorant.e ou assimilé** ? Candidatez dans la catégorie « **chercheurs** ».

Autrement, candidatez dans la catégorie « **grand public** ». Les étudiant.e.s jusqu'au niveau Master sont eux.elles aussi invité.e.s à participer dans cette catégorie.

Quelle est la thématique à respecter ?

Vous êtes dans la catégorie « **chercheurs** » : vous devez réaliser un GIF en lien avec **votre activité de recherche**. Si vous êtes présélectionné.e, nous vous demanderons de **réaliser une interview** pour présenter votre GIF et votre activité de recherche.

Vous êtes dans la catégorie « **grand public** » : vous devez réaliser un GIF **en lien avec les sciences**. Le GIF peut entre autres présenter un **phénomène naturel / phénomène scientifique de votre vie de tous les jours** (ex : abeille butinant des fleurs), mettre en images une **notion scientifique**, illustrer **ce que représentent les sciences pour vous**, etc.

Quelles sont les contraintes à respecter ?

Il s'agit d'un concours de **création** de GIFs. Vous avez le droit d'utiliser des matériaux sources (images, vidéos, GIFs préexistants) dont vous n'êtes pas l'auteur pour la réalisation de votre GIF. Néanmoins ce dernier doit obligatoirement être de votre propre composition, c'est-à-dire qu'il doit y avoir un **apport personnel réel** par rapport aux matériaux sources que vous avez utilisés. Il n'est notamment pas autorisé de concourir avec un GIF trouvé dans une banque de GIFs dont vous ne seriez pas l'auteur.

Merci de respecter **les droits d'auteur et le droit à l'image** par rapport aux matériaux sources que vous utilisez.

Les GIFs devront être :

- enregistrés au format .gif
- d'un poids maximal de 100 Mo

Comment soumettre mon GIF ?

Envoyez votre GIF à l'adresse festival-gif@univ-fcomte.fr . La participation est limitée à un GIF par personne.

Vous devrez préciser dans votre mail vos nom, prénom, la catégorie dans laquelle vous concourez (« chercheurs » ou « grand public ») ainsi qu'un numéro de téléphone.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 28 juin 2020 23h59** (heure de Paris).

Comment seront sélectionnés les GIFs ?

Dans un premier temps, 8 GIFs de la catégorie « chercheurs » et 16 GIFs de la catégorie « grand public » seront présélectionnés sur les critères suivants : l'esthétisme du GIF, la qualité technique de la réalisation et la qualité du contenu scientifique. Ils constitueront la **sélection officielle** du festival et seront dévoilés pendant le festival, qui se déroulera du 1^{er} au 7 juillet 2020.

Une fois tous les GIFs de la sélection officielle publiés, **le jury et le public seront invités à voter pour leur GIF préféré** de chaque catégorie. Les **résultats** seront dévoilés le **7 juillet** au soir.

Quels sont les lots à gagner ?

Pour chaque catégorie (« chercheurs » et « grand public »), il sera attribué un premier prix du jury un appareil photo d'une valeur de 500 € et un premier prix du public un Smartphone d'une valeur de 250 €. Ces deux prix sont cumulables. Et bien sur une diffusion de vos œuvres durant le Festival.



La FABRIKÀ - Université de Franche-Comté
festival-gif@univ-fcomte.fr - 03 81 66 20 95
www.univ-fcomte.fr/culture-et-sciences